



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Arts plastiques

2019-2020

Épreuve Commune de Contrôle Continu

Enseignement de Spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale

LISTE DES DEUX RÉALISATIONS FIGURANT AU DOSSIER

A remplir par l'élève et à transmettre au moins 15 jours avant les épreuves aux examinateurs.

NOM, Prénom	
Etablissement :	

1^{ère} Partie : Compétences relatives à la pratique plastique : Présentation entre 5 et 7 min. Dialogue avec le jury le reste du temps.

		Images des réalisations de l'élève
Réalisation 1	Titre et questionnement plasticien abordé :	
	Nature de la réalisation :	
Réalisation 2	Titre et questionnement plasticien abordé :	
	Nature de la réalisation :	

*Pour rappel : le dossier doit être constitué de **2 réalisations aboutis**. L'une des réalisations peut être collective.*

Signature du professeur

Signature de l'élève

Visa du chef d'établissement